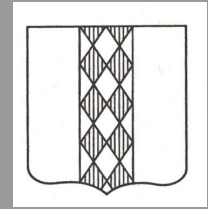




Moulézan Info



N° 89

Janvier 2017

<http://blog-mairiemoulezan.com>



- **Samedi 7:** Vœux à la population au foyer. Galette des Rois.
- **Dimanche 15:** Loto du Comité des Fêtes.
- **Mercredi 18:** Assemblée Générale club du 3ème âge. Galette des Rois.
- **Samedi 21:** Soirée sévillane du Club Taurin au foyer.
- **Samedi 21:** St Vincent des Leins au foyer de Saint Génies
- **Mercredi 25:** Goûter 3ème âge.
- **Vendredi 27:** Cinéma au foyer.



Le mot du maire

Au tout début de cette nouvelle année 2017 toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité. Je veux vous assurer que nous continuons d'œuvrer pour vous avec comme seul objectif le développement de notre commune et votre bien être.

Les moyens financiers contraints que connaissent toutes les collectivités et auxquels nous n'échappons pas nous limitent et nous empêchent aujourd'hui de nous engager sur de gros chantiers. Nos actions quotidiennes sont donc dirigées vers les aménagements visant le bien être et le bien vivre à Moulézan.

Les premiers mois de cette nouvelle année seront aussi consacrés à notre intégration à Nîmes Métropole et à la naissance de notre Syndicat Mixte Leins Gardonnenque. Ces changements n'auront pas de grande influence sur la vie quotidienne, mais modifiera le mode de fonctionnement des élus. En effet, notre ancien groupement de 14 communes sera scindé en 3. La commune de Moussac se rapproche de la Communauté de communes du Pays d'Uzès, la commune de Parignargues se rapproche de la Communauté de communes du Pays de Sommières, les 12 autres communes (Domessargues, Fons, Gajan, La Rouvière, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint Bauzély, Saint Génies de Malgoirès, Saint Marmert, Sauzet) intègrent la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole. Pour maintenir une mutualisation des compétences non transférées à leur nouvelle communauté, certaines communes ont fait le choix de se réunir à nouveau en Syndicat Mixte baptisé Leins Gardonnenque.

Samedi 7 janvier j'aurai la joie de vous présenter les vœux de la municipalité en évoquant 2016 et en parlant de ce qui nous attend en 2017. Ce sera aussi l'occasion de partager la galette des Rois en toute convivialité.

Je vous souhaite encore une bonne année 2017.

Très cordialement, Pierre Lucchini

Traditions: Le gâteau des rois

En Provence il s'agit traditionnellement d'une couronne briochée parfumée à l'eau de fleur d'oranger recouverte de fruits confits (cerises, angélique etc..) et de sucre, véritable représentation de la couronne royale et de ses bijoux (rubis et émeraudes). Une véritable fève était cachée dans le gâteau. On criait "vive le roi" à celui qui avait la fève, et il devait à son tour payer un gâteau.

Certains, un peu "grinchou" préféraient avaler la fève et rester discret... C'est ainsi que l'on a remplacé la fève par un sujet en porcelaine. On trouve encore de ces sujets naïfs sur les étals de certains brocanteurs, et à prix d'or. La galette une fois partagée, et le premier morceau mis de côté pour le "pauvre de passage", le plus jeune de la maisonnée se retournait. On prenait une part et on demandait "Pour qui?". L'enfant répondait et toutes les parts étaient ainsi distribuées au hasard. Il ne restait plus au roi qu'à se manifester, on le couronnait d'une couronne en papier doré et il devait alors choisir sa reine.

Les "parisiens" ont apportés la galette feuilletée à la frangipane, mais elle n'a rien à voir avec notre tradition. 😊

« Les douze premiers jours de janvier, indiquent le temps qu'il fera les douze mois de l'année. »

Téléthon 2016: Dimanche 4 décembre, nous avons vécu, à Moulézan, une belle journée au profit du Téléthon. Plusieurs bénévoles se sont mobilisés : des habitants du village, des associations, des commerçants, des artisans. Ils ont participé aux activités proposées en faisant un don, en cuisinant ou en donnant de leur temps. Que tous soient remerciés pour avoir permis l'organisation de cette journée et, surtout, pour pouvoir offrir à l'AFM Téléthon la somme globale de 3052,15 €.

C'est la quatrième année que Moulézan se mobilise pour le téléthon en ayant pour unique but, dans la bonne humeur, la solidarité et avec beaucoup de générosité, de collecter des fonds pour la recherche. Ce fut encore très réussi et nous pouvons être fiers de notre village!

Les activités de la journée : Repas et pâtisseries : 548,65 € ; Loto et loterie : 1568 € ; Vente boissons : 360 € ; Jeux/Pop corn/Déjeuner : 67,50 € ; Vente bibelots téléthon : 154,50 € ; Zumba : 64,50 €. Course dans le village : 130 € ; Dons : 270 € ; Concours de boules : 52 €.

Frais à déduire : 163 €

Un grand merci à tous et Rendez-vous pour le TÉLÉTHON 2017 qui sera encore plus beau !



Cinéma

SULLY -Saint-Mamert-Dimanche 8 janvier à 18h00

L'histoire vraie du pilote d'US Airways qui sauva ses passagers en amerrissant sur l'Hudson en 2009. Le 15 janvier 2009, le monde a assisté au "miracle sur l'Hudson" accompli par le commandant "Sully" Sullenberger : en effet, celui-ci a réussi à poser son appareil sur les eaux glacées du fleuve Hudson, sauvant ainsi la vie des 155 passagers à bord. Cependant, alors que Sully était salué par l'opinion publique et les médias pour son exploit inédit dans l'histoire de l'aviation, une enquête a été ouverte, menaçant de détruire sa réputation et sa carrière.



Cinéma : 4€

MA FAMILLE T'ADORE DEJA -Moulézan-Vendredi 27 janvier à 20h30

Julien, trentenaire bonne pâte et modeste, créateur d'applications pour smartphone, est fou d'amour pour Eva, journaliste dans la presse professionnelle. Après avoir accepté la demande en mariage de Julien, Eva est obligée de le présenter à ses parents qui résident sur l'île de Ré. Au cours d'un week-end de folles péripiéties, Julien va faire exploser sa future belle-famille qui ne tenait que par des mensonges et des faux-semblants...

Le cinéma itinérant fait partie du Pôle "Vie Locale" du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque auquel 10 communes ont adhéré : Fons, Gajan, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint Bauzély, Saint Geniès de Malgoirès, Saint Mamert et Sauzet.
Chacune de ces communes recevra 2 séances de cinéma en 2017, mais n'hésitez pas à vous déplacer pour en profiter toute l'année... les films sont récents et les tarifs attractifs... 4 euros pour tous en janvier !
Et petite nouveauté et non des moindres : vous trouverez sur place une buvette et... du pop-corn !!!

Avec le concours du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Saint Vincent des Leins: Le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque organise, dans la continuation des grandes Journées initiées par la Communauté de Communes Leins Gardonnenque, la St-Vincent des Leins au foyer de St-Geniès cette année. La soirée débutera à 19h le samedi 21 janvier. Au programme : animation musicale autour du vin de nos terroirs. Le 1er verre de vin vous est offert par les vignerons ainsi qu'un verre-souvenir. Vous pourrez acheter des assiettes repas et autant de verres de vin que vous pourrez en boire!!!

La vie du village

♦ **Civisme:** Encore trop de crottes de chiens dans les rues et sur les places du village. Propriétaires, faites un effort ! Des sacs à crottes sont disponibles à la mairie. Encore trop de véhicules qui se garent sur des emplacements non autorisés ou qui traversent le village à grande vitesse... Attention à la fourrière et aux amendes !

Prochain ramassage des encombrants le jeudi 2 février 2017... Prévenez la mairie.

Soirée sévillane du Club Taurin au foyer.

Samedi 21 janvier à partir de 19h au foyer. Avec les Gipsy Estrellas.

Entrée-Gaspacho manchego-Dessert-Vin (15 €). Réservation dans les commerces avant le 18/01.

Pluviométrie des trois dernières années.

En mm	jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	total
2014	162	147,5	17,6	22,1	20,2	39,1	113,3	37,4	430,3	182	292,7	38,3	1502,5
2015	91,9	40,3	45,5	139,6	4,2	57	8,2	111,6	70,4	147,3	53,7	27,7	797,4
2016	29,9	101,9	27,6	48,3	108	20	15	5,3	122,7	150	121,3	53,4	803,4

Infos Mairie

Ramassage des ordures ménagères: A partir du 1er janvier, la gestion du ramassage des ordures ménagères se fera par Nîmes-Métropole. Concrètement, il n'y a rien de changé car ce sont les mêmes personnes qui font le travail. Cependant, le matin la collecte commencera plus tôt. Ne sortez pas vos sacs après 8h.

En cas de problème, comme d'habitude, prévenez la mairie. Merci.

Présentation des vœux à la population par le Maire et le Conseil Municipal **samedi 7 janvier 2017 au foyer à 16h30**. Nous en profiterons pour déguster la galette des Rois et fêter la nouvelle année.

Bonne année!

Pont du Gard



A partir du 1er janvier, les cartes d'accès au Pont du Gard ne sont plus valables. Il suffit de présenter une carte d'identité et un justificatif de domicile. Cela, quelque soit le véhicule utilisé.

Ce qui change à partir du 1er janvier 2017..... entre autres.

- Le nouveau montant horaire brut du Smic est porté à 9,76 € au 1er janvier 2017 (contre 9,67 € depuis le 1er janvier 2016).
- Le plafond de la sécurité sociale est revalorisé de 1,6 % par rapport au plafond 2016.
- Les époux souhaitant divorcer par consentement mutuel ne vont plus passer nécessairement devant le juge. Un notaire peut prononcer le divorce.
- Les décrets d'application de la loi Travail relatifs à la durée du temps de travail, aux repos, aux congés payés et aux congés exceptionnels entrent en vigueur.
- À la suite de la loi de modernisation du système de santé, la législation sur le consentement présumé au don d'organe et le refus de prélèvement évolue. Si vous êtes contre il faut le signaler de votre vivant.
- Les employeurs sont tenus de communiquer aux services de police ou de gendarmerie l'identité et l'adresse du salarié ayant commis une infraction au code de la route, constatée par radar, au moyen d'un véhicule de l'entreprise.
- Les vitres du pare-brise et les vitres latérales avant, côté conducteur et côté passager, des automobiles doivent avoir une transparence suffisante. Plus de vitres teintées.
- Le prix des timbres va augmenter (+ 6,3 % pour une lettre prioritaire et + 4,3 % pour une lettre verte).
- Les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie vont augmenter en moyenne de 2,3 % en janvier 2017 par rapport au barème en vigueur en décembre 2016.
- Les complémentaires santé augmentent de 2 à 5%.
- Plus de coton-tiges ou de sacs en plastique.
- Augmentation des prix des carburants.

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du **15 janvier 2017**. Un formulaire doit être rempli à la mairie. L'autorisation sera valable pendant un an.

Ecole, garderie, microcrèche, bibliothèque



Les menus de janvier à la cantine de Domessargues

En janvier les légumes de saison sont les épinards et les endives. Découverte du riz rouge

Bonne année!

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
02 au 06	Macédoine mayonnaise, Cordon bleu, Brocolis persillés, Petit Louis tartine, Fruit de saison.	Potage de légumes Lasagne à la Bolonaise Petit moulé Compote	Pizza au fromage Ragout de porc Haricots verts sautés Lozère Vache Fruit de saison	Laitue Colin sauce orientale Pommes noisette Petit suisse sucré Moelleux aux pommes
09 au 13	Salade de pommes de terre, galopin de Veau, Flan de courges, Saint paulin, Brioche des rois.	Mélange harmonie (scarole, chou rouge et maïs), Poulet au paprika, Riz rouge, Emmental, Laitage des Cévennes.	Potage de légumes, Hachis parmentier, Vache qui rit, Liégeois chocolat	Endives vinaigrette, Marmite du pêcheur, Blé pilaf, Coulommiers à la coupe, Fruit de saison.
16 au 20	Salade de pois chiches au pesto, Boeuf mironton, Jeunes carottes, Fromage fouetté, Fruit de saison	Oeuf dur mayonnaise, Rôti de porc à la moutarde, Flageolets, Laitage duo de Lozère, Fruit de saison.	Carnaval de Venise; Salade Lolorosa, Bonbons de pâtes tricolores Ricotta/épinards, Saint Nectaire, Guimauves.	Betteraves vinaigrette, Lamelles d'encornets au curcuma, Semoule, Bûche de chèvre à la coupe, Fruit de saison.
23 au 27	Salade verte Pâtes à la carbonara, Seillou des Cévennes, Compote des Cévennes.	Carottes rapées au citron, Financière de veau, Riz de camargue, Edam, Flan au caramel.	Nouvel an chinois Chou chinois, Nems de poulet, Poêlée Wok (carottes jaunes et oranges, germes de haricots mungo, champignons noirs, pois croquants, fèves de soja), Yaourt sucré,	tarte au souamon maison à la ciboulette, Filet meunière et citron, Epinards béchamel, Chanteneige, Fruit de saison.

Sortie des classes: Les parents des élèves doivent être présents à la sortie des classes, en particulier les jours des TAP. Les institutrices ne laisseront jamais un enfant seul. Au pire, il montera dans un car à 12h ou ira à la garderie à 17h. En cas d'empêchement, les parents doivent impérativement prévenir l'école ou la mairie.

Naissances en novembre-décembre

- Ulysse et Quentin Pauwels le 25 novembre 2016.
- Axel Denieul Boulot le 21 décembre 2016.

Félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux Moulézanais !

Pour les curieux, allez faire un tour sur le site:

<http://www.nimes-metropole.fr/lagglo/les-communes-de-lagglo.html>
afin de mieux connaître les communes qui font partie de l'agglo de Nîmes et plus généralement le fonctionnement de l'agglo.

Un peu d'humour !



BONNE À NEZ et BONNE SANS THÉ